

Le 21 août 2023

## **Catastrophes naturelles : la Macif lance l'opération 5 jours-5 communes pour venir en aide aux victimes du séisme survenu en juin dernier dans l'Ouest de la France.**

**A partir du 28 août, et pendant 5 jours, la Macif partira à la rencontre de ses sociétaires victimes du séisme d'une rare intensité qui a touché l'Ouest de la France le 16 juin dernier, et qui a donné lieu à ce jour à plus de 2 100 déclarations de sinistres.**

C'est quoi une catastrophe naturelle ? Comment fonctionne mon assurance sur le sujet ? Qu'est ce qu'un arrêté catastrophes naturelles ? Autant de questions que se posent tous ceux qui ont été personnellement touchés par un événement exceptionnel. Dans ce contexte si particulier, la Macif a décidé de lancer une opération dédiée en allant à la rencontre de ses sociétaires pour les accompagner au plus près de leurs besoins, comme elle le fait à l'occasion de tels événements (tempêtes, épisodes de grêle...).

### **Et concrètement ?**



Du 28 août au 1er septembre prochain, des collaborateurs et des délégués de la Macif sillonneront les routes de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres à bord d'un camion spécialement affrété pour l'occasion.

Cette permanence itinérante s'arrêtera dans 5 communes, reconnues en état de catastrophe naturelle (selon arrêtés des 7 et 28 juillet 2023) :

- Cram-chaban (Charente Maritime), le 28 août.
- St Hilaire La Palud (Deux Sèvres), le 29 août.
- St Sauveur d'Aunis (Deux Sèvres), le 30 août.
- Mauzé sur le Mignon (Charente Maritime), le 31 août.
- Surgères (Charente Maritime), le 1er septembre.

Installés sur les places de la Mairie des 4 premières communes, et dans la zone commerciale de Leclerc en face de l'agence Macif pour la ville de Surgères, les équipes de la Macif recevront les sociétaires entre 9 heures et 18 heures pour répondre à leurs questions, faire le point sur l'avancement de leur dossier et tout simplement être à leurs côtés.

Le 16 juin dernier la Macif avait mis en place un dispositif d'urgence adapté à ce sinistre afin de répondre rapidement, et en urgence, aux attentes immédiates de ses sociétaires victimes. L'opération 5 jours/5 communes est la suite logique de cet accompagnement.

«Le séisme qui a frappé en juin dernier une partie de la France, et notamment les terres d'origine de la Macif dont le berceau est à Niort, a été d'une intensité très rare. En tant qu'assureur mutualiste il est de notre devoir d'être au plus près de nos sociétaires afin de les accompagner dans les moments difficiles de leurs vies, comme le fait la Macif à l'occasion d'événements de grande ampleur comme ceux liés au dérèglement climatique. La gestion des sinistres liés aux catastrophes naturelles est délicate et elle demande une grande pédagogie. Je remercie les collaborateurs et délégués de la Macif qui, animés par leur esprit de solidarité et leur professionnalisme, iront à la rencontre de nos sociétaires lors de cette opération dédiée aux conséquences du séisme ». **Jean-Philippe Dogneton, Directeur Général de la Macif**

**A propos de la Macif** • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 5,7 millions de sociétaires et clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2022. Gérant plus de 18 millions de contrats, elle compte près de 11 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été certifiée Top Employer 2023 et a été élue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2022. Depuis janvier 2021, elle est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr).

**Contacts presse :**

Marion Quint – [mquint@macif.fr](mailto:mquint@macif.fr) 06 28 11 56 38